



Separation (non marié) avec deux enfants en bas âge

Par **cmarie**, le **22/06/2010** à **17:08**

Bonjour,

Je suis séparé de mon conjoint depuis le mois de Fevrier, nous avons deux enfants de 2 ans et 3ans.

Il était l'unique propriétaire de l'appartement dans lequel nous vivions, il payais mensuellement ses traites et ses factures, et moi je payais les depenses liés à la famille (courses, vetement enfants, essence de nos deux voitures...), lorsque j'ai trouvé un appartement, le partgae des biens à été difficile, j'ai quand même pu recuperer le mobilier des petits, un four, et le four micro-onde... et c'est tout! Alors que lors de l'achat de cet appartement j'ai investi dans les travaux (cuisines, electomenager, peintures, etc...).

Nous avons décidé d'un cmoun accord d'une pension alimentaire de 300€ pour les deux enfants (il gagne mensuellement en moyenne 1600€/mois et moi sans les aides de la CAF 500€).

Il ne fait que de me repeter qu'il me paie trop, qu'il devrait me donner moins.

Nous allons entamer les demarches devant le JAF pour que tout soit "écrit", et je me demande, ce que j'ai le droit de reclamer par rapport à l'appartement, par rapport également à la pension alimentaire, car je galère pas mal pendant que lui se la coule douce...

J'ai le droit à la protection juridique totale, est ce que ça vaut la peine ou pas?

Merci d'avance pour vos reponses...